



Ville de Pontivy

Commission Travaux

Compte-rendu de la réunion du 19 février 2014

C11-2014-001

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Henri LE DORZE, maire de Pontivy
M. Loïc BURBAN, adjoint au maire chargé des travaux
Mme Annie PESSSEL, conseillère municipale
M. Joël LE BOTLAN, conseiller municipal
M. Bernard BAUCHER, conseiller municipal
M. Yvon PERESSE, conseiller municipal
Mme Marie Madeleine DORE-LUCAS, adjointe au maire, chargée du patrimoine et tourisme

ASSISTAIENT À LA RÉUNION

M. Roland PICHON, directeur général des services
M. Daniel HOUDAYER, directeur des services techniques
Mme Adeline GONNARD, directrice éducation animation
Mme Anne BOCQUET, médiatrice du patrimoine

En visio-conférence :

- ▲ Henry Masson, Conservateur régional des Monuments Historiques
- ▲ Dominique Chesneau, ingénieur des services culturels

PROJET DE DÉLIBÉRATION :

- Château des Rohan, Courtine sud : travaux d'urgence, diagnostic et travaux de restauration - Assistance à maîtrise d'ouvrage et mission de maîtrise d'œuvre

1. Effondrement de la courtine sud du château,

- ▲ assistance à maîtrise d'ouvrage : voir projet de convention en annexe

- ▲ Mission de maîtrise d'œuvre :

Compte-tenu de l'urgence impérieuse et des dispositions particulières du code du patrimoine, il est proposé de confier rapidement à Mme de Ponthaud, Architecte en chef des Monuments Historiques, une mission de maîtrise d'œuvre comprenant les étaitements et tous les renforts nécessaires, les études de sols et de structure, puis les mesures de reconstruction de l'ouvrage.

▲ avancement des travaux d'urgence :

Réalisés ou en cours :

Le périmètre du chantier a été fermé,

Les mesures d'urgences ont été mises en place : découpe de la chape de béton en suspens, découpe de la toiture, étaieage des baies, bâchage des murs, témoins d'évolution des fissures et instruments de mesures, ceinturage des murs fragilisés par des câbles acier, installation d'une couverture en tôle au dessus du corps de logis effondré, pompage des douves

A venir :

Mise en place d'en remblai taluté en pied de mur pour éviter l'effondrement complet de celui-ci.

▲ Études et reconstruction :

Les études et le projet de reconstruction devraient être réalisés pour le mois de Juin, les travaux de reconstruction doivent, dans leur préparation, commencer cette année et prendront environ 2 ans

2. École de Stival, étanchéité de la toiture et autres travaux d'améliorations :

Avec les fortes pluies de ce début d'année il s'avère que la toiture en tôle fibro-ciment de l'école fuit de plus en plus, les dalles isolantes de plafond se détachent et tombent au sol. Il y a donc urgence à intervenir en termes de sécurité. Les consommations de chauffage se développent également.

Les services ont donc établi un projet sur la base des estimations suivantes :

▲ Remplacement de la toiture et des plafonds suspendus + isolation horizontale + désamiantage : 250 000 € TTC

▲ Isolation par l'extérieur et enduit de finition : 150 000 € TTC

▲ Remplacement des huisseries extérieures : 150 000 € TTC

▲ Rabaissement des plafonds sur les halls : 40 000 € TTC

Il est à remarquer que si les travaux portent uniquement sur le premier point la maîtrise d'œuvre pourra être prise en régie ville. Dans le cas où l'ensemble des travaux seraient lancé, il y aurait nécessité d'une maîtrise d'œuvre externe, avec le crédit correspondant (environ 10%)

Les travaux les plus efficaces en terme d'économies d'énergie portant généralement sur l'isolation des plafonds et combles et au vu des crédits à affecter à cette opération la commission acte le fait de prioriser en premier la rénovation de la toiture et de l'isolation horizontale.

3. Bourg de Stival, étude sur le réseau d'eau pluviale suite aux inondations

Au vu des récentes inondations il s'avère que l'ensemble du réseau d'eau pluviale des rues alentours aboutit sur le ruisseau au droit de la rue de St Meriadec. De plus, le réseau existant paraît sous dimensionné pour absorber les volumes.

Il est donc envisagé, pour limiter l'impact des eaux de ruissellement des rues sur le débordement du ruisseau, de recréer un nouveau réseau plus important en diamètre et se raccordant sur le ruisseau plus en aval, par la rue de Porh Gweneg.

Ces travaux nécessitent une étude hydraulique complémentaire qui pourrait être intégrée au marché en cours avec l'entreprise Safège sur les eaux pluviales. Une proposition sera faite prochainement en ce sens.

